

COMPTE-RENDU CTA 5 AVRIL

PREPARATION RENTREE BOP 141

FO : Calibrage fixé a-t-il changé les chiffres donnés au précédent CTA du 24 mars ?

SG : *Non, pareil. Les concours ne sont pas passés. A chaque étape, on va voir selon les inscrits, les présents, les profils des présents, et donc on ajustera en fonction de ces observations. Un lien de causalité entre le nouveau statut des stagiaires et la situation du recrutement existe peut-être mais on ne peut pas le mesurer. On est préoccupés, on ne minimise pas. La crise du recrutement a lieu dans toute la fonction publique. Au CRPE, on l'a bien constaté : suivi très constant des concours. On a ouvert la liste complémentaire du CRPE pour venir en renfort. On réfléchit aussi à prendre des contractuels si le problème persiste. On doit faire en sorte qu'il y ait des personnels devant les classes.*

SGA : *Le ministère nous a alertés sur cette désaffection. Mais soyons prudents sur l'effet réforme, car nous avons eu beaucoup d'étudiants qui auront eu deux chances de passer les concours (fin du M1 et fin du M2). Les revalorisations du Grenelle vont dans le bon sens et nous travaillerons sur des éléments d'attractivité.*

FO : Salaires, effectifs, suppressions de postes, masterisation, conditions de travail et dépréciation des profs=> crise recrutement

SG : *On ne tape pas sur les professeurs, ce n'est pas comme ça qu'on a travaillé en académie et avec le ministère. On reconnaît leur investissement dans le cadre de notre dialogue social.*

REMARQUES GENERALES

POSTES 2022 (2021)

CSD

Nous avons attiré votre attention sur les **CSD créés sur des postes occupés par des personnels RQTH**. Nous vous soumettons le cas d'une collègue d'allemand de Dunant, qui a un complément à Edouard Herriot. Les deux bahuts sont très proches mais la collègue a un handicap moteur, besoin de matériel spécifique qu'il faut donc acheter dans le deuxième bahut, et elle a aussi besoin d'une APSH. La situation est délicate.

SGA : *C'est noté.*

REMARQUES PAR ETABLISSEMENTS

21

BROCHON :

Une audience a été demandée il y a plusieurs semaines, et elle n'a pas eu de proposition de date.

SG : *Pas normal. Avec nos excuses, on va voir où cela en est mais d'habitude on répond plus vite.*

71

MATHIAS :

FO, un **poste** supprimé il y a peu est rouvert pour être réservé à un stagiaire. Il faut absolument que le collègue qui avait pris la mesure de carte scolaire puisse demander de retourner dans son lycée s'il le souhaite.

***DOSSEP** : On avait positionné un stagiaire mais comme on a reçu le calibrage du ministère et qu'on avait moins à réserver ; le poste est libéré. Il a pu faire sa demande de mutation.*

89

Amyot :

FO : Le chef d'établissement voulait faire assurer 2 des 6h de russe par le CNED alors qu'il a une contractuelle. Les parents ne sont pas favorables à l'introduction d'heures faites par le CNED, qui risque de décourager les bonnes volontés des élèves de cette LV, et d'accélérer artificiellement sa suppression. Vous aviez dit que vous alliez vous tourner à nouveau vers le chef d'établissement. Qu'en est-il ?

***SGA** : 1 seul élève en terminale l'an prochain, mais on va l'intégrer avec les premières pour l'une des deux heures, histoire qu'il ait la possibilité d'enrichir la participation orale, et on lui met une heure tout seul pour son niveau de terminale, avec la prof concernée.*

Postes :

Vote contre unanime (8 sur 8 votants présents, mais sur 10 votants possibles).

POSTES EDUCATION

FO : Il y a des besoins à Jean Vilar : 48% d'élèves en milieu défavorisé, CPE encadre un stagiaire ailleurs et perd en disponibilité, effectifs en hausse (une cinquantaine d'élèves en +). Ils ont demandé audience.

***SGA** : On n'a pas identifié ce collège comme un collège en tension ; mais on va le recevoir.*

***SG** : Ce n'est pas parce qu'il n'est pas en tension qu'on ne peut pas y être attentif.*

Vote contre unanime (8 sur 8 votants présents, mais sur 10 votants possibles).

POSTES ADMINISTRATIFS ET PERSONNELS DE LABO

Vote contre unanime (8 sur 8 votants présents, mais sur 10 votants possibles).

QUESTIONS DIVERSES

CCP

Quel est le calendrier des CCP AED/AESH et contractuels (hors CCP disciplinaires) ?

FO s'interroge sur le peu d'AESH reclassés lors de la CCP de décembre ; ainsi que sur le nombre d'AESH dont l'ancienneté n'a pas été reprise correctement après la signature de leur avenant au contrat qui fait passer leur gestion de Brochon à Niepce. Pourront-ils faire remonter leur situation à la CCP du 29 juin prévue sur ce thème ?

***SGA** : Oui, bien sûr, et même, faites des remontées en amont pour qu'on prépare.*

Rémunération

FO : Les travaux à l'École des métiers Dijon Métropole (ex CFA La Noue) font que les épreuves pratiques des CAP, BP boulanger et CAP pâtissier se déroulent au lycée le Castel.

Comment envisagez-vous de rémunérer les professeurs ressources ?

SG : *A ce jour, il n'existe pas de possibilités réglementaires permettant une indemnisation des enseignants ressources. Pour autant, le chef de centre en lien avec le DDFPT, est vigilant à la charge de travail de ces enseignants qui sont mobilisés au titre des examens et veillera, dans toute la mesure du possible, à adapter les emplois du temps des enseignants concernés.*

FO : Ce n'est pas satisfaisant. C'est un alourdissement de la charge de travail sans aucune compensation financière ! Tout travail mérite salaire.

SG : *Je ne rentre pas là-dedans, il faut voir avec le chef d'établissement.*

Frais de déplacement avec CSD

FO : Si le volume horaire du CSD est plus important que le nombre d'heures effectuées dans l'établissement de rattachement, lequel est considéré comme établissement principal ?

SG : *C'est celui dans lequel l'enseignant fait le plus d'heures.*

FO : Cela pose de nombreux pb : pb juridique d'abord. L'établissement résident administratif est celui sur lequel on a été nommé, aucune raison d'en changer sans demande de mut ni MCS. Cela pose aussi des problèmes sur les frais de déplacement.

Ex : j'habite à Sombornon, je travaille à Pouilly, je complète à Arnay : mon complément m'éloigne de mon domicile, mais on tient compte de mes déplacements entre Pouilly et Arnay. Si Arnay est le plus gros volume d'heures, mon complément m'éloigne toujours de mon domicile, et à plus forte raison puisque j'y fais plus d'heures, mais comme ça devient magiquement la résidence administrative, je ne suis plus remboursée de rien du tout.

SGA : *On ne change pas la résidence administrative, mais le calcul des frais de déplacement. C'est l'étab ppa qui change.*

SG : *Nous n'avons pas fixé une date pour vous recevoir en audience sur ce point, mais nous vous recevrons en mai, et nous aurons avec nous la DAF pour que les aspects techniques soient précis.*

Epreuves de spécialité du bac :

FO a posé la question de leur mode d'organisation, lors du CTA du 5 avril. Une pétition spontanée, non syndicale, circule actuellement parmi les collègues d'éco-gestion. **Nous revendiquons l'établissement d'ordres de mission pour les corrections, qui déchargent les enseignants concernés de leurs cours pendant les périodes impactées par la surveillance et la correction des épreuves.**

SG : *Voici les conditions définies par le ministère.*

9 et 10 mai	Révisions pour les terminales.
11, 12 et 13 mai, de 14h à 18h chaque jour	Epreuves de spécialités : conditions d'examen avec un élève par table, mais pas d'obligation d'annuler les cours des autres classes si le lycée a assez de salles pour les maintenir et si le chef d'établissement le souhaite.
Lundi 16 mai	Réunions d'entente
Du 17 mai au 7 juin	12 jours de correction sur copies numérisées , sans décharge de cours mais avec rémunération de 5 € par copie (non divisible : 5€ par prof même s'il y a deux correcteurs comme en HLP). Les lots seront vraisemblablement d'environ 35 copies par correcteur .

FO : C'est un **recul sans précédent** pour des conditions d'examen.

SG : *Pas de décharge de correcteurs prévue car peu de copies, et bcp de cours ont sauté dans l'année. Vous n'aurez pas cours pendant les épreuves, donc ça compense, et vous êtes payés pour les copies, donc pas de temps en plus.*

FO : Mais c'est pour les corrections qu'on a besoin de temps. Par ailleurs, avec le fiasco des corrections de philo en juin dernier, nous sommes **opposés à la numérisation des copies** : pour la numérisation, le travail retombe forcément sur des agents qui doivent poursuivre leurs tâches ordinaires en même temps qu'ils assurent ces tâches fastidieuses et très longues ; et pour les correcteurs, les conditions de correction ne sont pas appréciées des collègues.

SG : *Il y aura et il y a eu un accompagnement de la DEC avec des tests, des résolutions de pb et des conseils. Il y a un enjeu de sécurisation et de distribution des copies. Au départ il y a un inconfort, et avec les ajustements pour rendre ergonomique la correction, cela finit par être un progrès pour les correcteurs, malgré leurs réticences de départ. On ne reviendra pas en arrière. Il nous faudra en reparler, mais avec le chef de la DEC pour + de précision.*

NB : Après le CTA, nous avons eu des remontées d'établissement : d'après les premières convocations envoyées, les élèves d'une même spécialité peuvent ne pas passer leur épreuve le même jour, car il y a trop de combinaisons de spécialités possibles pour qu'on puisse faire passer les épreuves à tous les élèves d'une spé le même jour !!

Pour **FO**, c'est inadmissible.

Mvt intra :

FO : Vous avez reculé la date de fermeture de SIAM en raison des pannes de ce week-end, c'est heureux. Mais avez-vous aussi décalé la date du retour des confirmations ?

SGA : *Pas de décalage du retour des confirmations, mais de la bienveillance.*